

LES ÉTATS FINANCIERS DU CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

- 1) Composition de la Gouvernance
- 2) Les principaux ratios prudentiels bancaires
- 3) Les délais de paiement
- 4) Les comptes et le bilan administratif
- 5) L'analyse budgétaire
- 6) Le compte d'exploitation et le bilan publiable
- 7) L'annexe aux comptes annuels
- 8) Le Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
- 9) Le Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

COMPOSITION DE LA GOUVERNANCE au 31 décembre 2024

CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES

Jean-François Pilet : Directeur général

Mélanie Savelli : 2e Dirigeant effectif

Conseil d'orientation et de surveillance (COS)

Johanna Rolland : Présidente, Maire de Nantes

Pascal Bolo : Vice-président, Adjoint au Maire de Nantes

Membres élus :

Abbassia Hakem, Adjointe au Maire de Nantes

Hervé Fournier, Adjoint au Maire de Nantes

Marie-Annick Benâtre, Adjointe au Maire de Nantes

Marie Vitoux, Adjointe au Maire de Nantes

Mahel Coppey, Conseillère municipale de Nantes

Julien Bainvel, Conseiller municipal de Nantes

Membres nommés :

André Bernard, ancien Expert-comptable

David Le Glanaër, Dirigeant société NEMO

Patrick Forgeau, Ancien directeur général du Crédit Municipal de Nantes

Catherine Boucher, Ancienne Directrice du réseau de la Banque de France en Ile de France

Gérard Le Maulf, Ancien dirigeant du Crédit Mutuel

Maurice Bourrigaud, Directeur Général, Dirigeant effectif de la BPGO

Commissaire aux comptes :

BDO, Vincent GENIBREL, Associé

Commissaires-priseurs Judiciaires :

Nantes, Maîtres Couton et Jamault

Tours, Maître Jabot

Angers, Maître De La Perraudière

Rennes, Maîtres Gauducheau et Jézéquel

Rouen, Maître Bisman

Les principaux ratios prudentiels bancaires

	31/12/2024	30/09/2024	30/06/2024	31/03/2024	31/12/2023
	a	b	c	d	e
	T	T-1	T-2	T-3	T
Fonds propres disponibles (montants)					
Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	27 113 050	26 873 964	26 975 965	26 774 107	26 790 176
Fonds propres de catégorie 1	27 113 050	26 873 964	26 975 965	26 774 107	26 790 176
Fonds propres totaux	27 257 481	27 040 761	27 142 762	26 940 904	26 956 973
Montants d'exposition pondérés					
Montant total d'exposition au risque	32 675 089	31 454 001	30 049 105	29 364 043	28 945 331
Ratios de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
Ratio de fonds propres de base de catégorie 1 (%)	82,98%	85,44%	89,77%	91,18%	92,55%
Ratio de fonds propres de catégorie 1 (%)	82,98%	85,44%	89,77%	91,18%	92,55%
Ratio de fonds propres totaux (%)	83,42%	85,97%	90,33%	91,75%	93,13%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face aux risques autres que le risque de levier excessif (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
dont: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Exigences totales de fonds propres SREP (%)	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%	8,00%
Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage du montant d'exposition pondéré)					
Coussin de conservation des fonds propres (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
Coussin de conservation découlant du risque macroprudentiel ou systémique constaté au niveau d'un État membre (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Coussin de fonds propres contracyclique spécifique à l'établissement (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Coussin pour le risque systémique (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (%)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Exigence globale de coussin (%)	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
Exigences globales de fonds propres (%)	10,50%	10,50%	10,50%	10,50%	10,50%
Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP (%)	92,00%	92,00%	92,00%	92,00%	92,00%
Ratio de levier					
Mesure de l'exposition totale	42 102 998	39 461 005	37 909 287	37 231 915	36 570 769
Ratio de levier (%)	64,40%	68,10%	71,16%	71,91%	73,26%
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)					
Exigences de fonds propres supplémentaires pour faire face au risque de levier excessif (%)	0%	0%	0%	0%	0%
dont: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0%	0%	0%	0%	0%
Exigences de ratio de levier SREP totales (%)	0%	0%	0%	0%	0%
Exigence de coussin lié au ratio de levier et exigence de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition totale)					
Exigence de coussin lié au ratio de levier (%)	0%	0%	0%	0%	0%
Exigence de ratio de levier globale (%)	0%	0%	0%	0%	0%
Ratio de couverture des besoins de liquidité					
Actifs liquides de qualité élevée (HQLA) totaux (valeur pondérée -moyenne)	498 521	452 535	478 316	473 756	483 031
Sorties de trésorerie — Valeur pondérée totale	966 101	849 298	857 406	705 577	702 568
Entrées de trésorerie — Valeur pondérée totale	2 133 294	2 028 389	2 260 779	2 745 570	1 425 794
Sorties de trésorerie nettes totales (valeur ajustée)	241 525	212 325	214 351	176 394	175 642
Ratio de couverture des besoins de liquidité (%)	206,41%	213,13%	223,15%	268,58%	275,01%
Ratio de financement stable net					
Financement stable disponible total	39 577 289	37 502 166	36 443 537	35 092 636	34 376 441
Financement stable requis total	31 718 873	29 590 230	29 243 586	28 378 024	28 290 521
Ratio NSFR (%)	124,78%	126,74%	124,62%	123,66%	121,51%

On notera que les ratios réglementaires (LCR et ratio de solvabilité) sont meilleurs que les minimums exigés.

Délais de paiement

Les dettes fournisseurs sont d'un montant de 1 K€ au 31/12/2024.

En tant qu'établissement public administratif, le Crédit Municipal de Nantes est soumis à la réglementation relative aux marchés publics, laquelle impose notamment un délai de paiement des fournisseurs de 30 jours (article 1 du décret 2013-269 du 29 mars 2013).

N'étant pas une société, il n'est pas soumis aux dispositions du décret n°2015-1553 du 27 novembre 2015 portant sur les modalités de publication dans le rapport de gestion des informations relatives aux délais de paiement.

Les créances clients découlent d'activités bancaires et connexes et ne sont donc pas assujetties à cette obligation d'information

Les comptes et le bilan administratif

Comptes administratifs

INVESTISSEMENT - DEPENSES			
		2023	2024
10	Subventions d'équipement	22 366,50	22 366,50
11	Dotation aux réserves pour Fonds d'actions sociale	0,00	0,00
15	Provisions passif	100 767,58	108 290,64
20	Immobilisations incorporelles	8 117,08	3 179,80
21	Immobilisations corporelles	36 461,67	54 281,30
23	Immobilisations en cours	21 634,50	24 570,00
26	Titres de participation	1 881,43	47 500,00
27	Dépôt fonds de garantie	1 141,42	0,00
29	Reprise Provisions	0,00	0,00
TOTAL		192 370,18	260 188,24
INVESTISSEMENT - RECETTES			
		2023	2024
10	Subventions d'équipement	0,00	0,00
11	Dotation aux réserves pour Fonds d'action sociale	0,00	0,00
15	Provisions passif	108 290,64	162 487,76
20	Amortissement des immobilisations incorporelles	33 710,48	42 321,95
21	Immobilisations corporelles	186 551,09	185 702,66
23	Immobilisations en cours	144 655,91	0,00
26	Titres de participation	0,00	3 449,70
27	Provisions dépôts et cautionnements	0,00	3 721,93
29	Provisions dépréciation de titres	0,00	0,00
TOTAL		473 208,12	397 684,00
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		280 837,94	137 495,76

Bilan administratif

ACTIF		2023	2024
20	Immobilisations incorporelles	196 175,60	157 393,45
21	Immobilisations corporelles	2 210 951,73	2 079 530,37
23	Immobilisations en cours	45 000,17	69 570,17
26	Titres de participation	207 818,24	251 868,54
27	Dépôts fonds de garantie	12 062,40	8 340,47
	TOTAL CLASSE 2	2 672 008,14	2 566 703,00
41	Opérations de prêts	6 284 619,70	5 467 272,13
42	Débets	0,00	500,30
43	Droits de suite OC/Impot	0,00	0,00
44	Correspondant-SIT	17 090,06	733,92
45	Opérations sociales et diverses	0,00	9 669,40
46	Débiteurs et créditeurs divers	13 577,45	4 435,45
47	Autres produits et intérêts à recevoir	0,00	36 848,31
48	Charges reçues ou comptabilisées d'avance	328 061,67	396 416,31
49	Comptes d'attente et à régulariser	610 281,12	677 760,26
	TOTAL CLASSE 4	7 253 630,00	6 593 636,08
51	Prêts versés	15 121 134,01	16 775 307,74
54	Chèques impayés	0,00	185,94
55	Titres de placements et bons	9 347 311,32	12 125 006,06
56	Disponibilités	2 749 202,03	4 087 948,96
57	Caisse	185 724,12	201 214,34
58	Disponibilités-régisseurs et succursales	649 547,58	3 000,00
59	Comptes de liaison	0,00	1 126 988,27
	TOTAL CLASSE 5	28 052 919,06	34 319 651,31
TOTAL		37 978 557,20	43 479 990,39

PASSIF		2023	2024
10	Fonds de dotation	26 644 955,91	26 689 163,46
11	Réserves	2 825 486,84	2 825 486,84
12	Report à nouveau	-2 226 859,95	-2 258 271,34
15	Provisions pour pertes et charges	192 411,29	246 608,41
	TOTAL CLASSE 1	27 435 994,09	27 502 987,37
27	Dépôts versés	0,00	360,00
29	Provisions dépréciation titres	0,00	0,00
	TOTAL CLASSE 2	0,00	360,00
40	Créanciers	36 584,24	36 534,24
43	Etat	32 232,11	56 288,11
44	Correspondant-SIT	0,00	40 720,14
45	Opérations sociales et diverses	596 326,82	625 046,33
46	Débiteurs et créditeurs divers	120 218,33	106 080,05
47	Autres charges et intérêts à payer	244 442,65	217 100,80
48	Charges payées ou comptabilisées d'avance	4 451,55	4 451,55
49	Comptes d'attente et à régulariser	160 198,93	146 767,57
	TOTAL CLASSE 4	1 194 454,63	1 232 988,79
50	Financement des opérations de prêts	8 142 585,61	13 074 285,47
54	Chèques impayés	117,98	0,00
55	Versements restant sur placements	400 000,00	385 000,00
58	Liaison siège/Agences	646 547,58	0,00
59	Comptes de liaison	123 694,65	1 141 588,20
	TOTAL CLASSE 5	9 312 945,82	14 600 873,67
	RESULTAT DE L'EXERCICE	35 162,66	142 780,56
TOTAL		37 978 557,20	43 479 990,39

L'analyse budgétaire

Comparaison des comptes de résultat 2023, 2024 avec le budget prévisionnel (BP)

montants en KEUR	Crédit municipal de Nantes	
	Budget Primitif	Réalisé
Produits	3 048	3 506
Charges	-3 070	-3 363
Résultat Brut d'Exploitation	-25	243
Résultat Net	-22	143
Ecart / Résultat net		165

Le compte d'exploitation et le bilan publiable

Le compte d'exploitation

	note annexe	2023	2024
Intérêts et produits assimilés	4.1	2 121 356,44	2 727 940,29
Intérêts et charges assimilés	4.1	-119 033,57	-269 127,12
Commissions produits		61 992,20	97 807,62
Commissions charges		0,00	0,00
Gains/pertes sur opérations de portefeuille	4.2	10 066,19	55 128,35
Autres produits d'exploitation bancaire	4.3	288 574,09	228 776,35
Autres charges d'exploitation bancaire		-23 260,55	-6 116,56
PRODUIT NET BANCAIRE		2 339 694,80	2 834 408,93
Charges générales d'exploitation	4.4	-2 118 263,41	-2 366 187,44
Dotations aux amortissements et prov / immobilisations		-220 261,57	-225 112,79
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		1 169,82	243 108,70
Coût du risque	4.5	-6 194,56	-188 631,20
RESULTAT D'EXPLOITATION		-5 024,74	54 477,50
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	4.6	5 700,00	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		675,26	54 477,50
Résultat exceptionnel	4.7	34 487,40	88 303,06
Impôt sur les bénéfices		0,00	0,00
RESULTAT NET		35 162,66	142 780,56

Le bilan publiable

ACTIF			
	note annexe	2023	2024
Caisse, Banques centrales, CCP		486 617,12	514 571,11
Créances sur les établissements de crédit	2.9	2 494 714,53	3 884 471,66
Créances sur la clientèle	2.8 & 2.9	21 220 970,49	22 290 343,98
Obligations et autres titres à revenu fixe	2.9	9 347 311,32	12 125 006,06
Immobilisations incorporelles	2.1	230 277,34	216 065,19
Immobilisations corporelles	2.1	2 221 850,16	2 090 428,80
Immobilisations financières		207 818,24	251 868,54
Autres actifs	2.6	43 182,06	14 462,29
Comptes de régularisation	2.5	860 933,14	971 272,72
TOTAL DE L'ACTIF		37 113 674,40	42 358 490,35
PASSIF			
	note annexe	2023	2024
Opérations avec la clientèle	2.9	394 481,88	645 607,05
Dettes représentées par un titre	2.9	8 142 585,61	13 074 285,47
Autres passifs	2.6	296 239,05	239 509,98
Comptes de régularisation	2.5	409 211,11	368 319,92
Versements restant sur titres		400 000,00	385 000,00
Provisions pour risques et charges	2.3	118 024,64	172 221,76
Fonds bancaires pour risques généraux		74 386,65	74 386,65
Capitaux propres hors FRBG	2.2	27 278 745,46	27 399 159,52
Capital souscrit		26 478 158,83	26 544 732,88
Réserves	2.4	2 825 486,84	2 825 486,84
Subventions d'investissement		166 797,08	144 430,58
Report à nouveau		-2 226 859,95	-2 258 271,34
Résultat de l'exercice	2.7	35 162,66	142 780,56
TOTAL DU PASSIF		37 113 674,40	42 358 490,35
HORS BILAN			
Engagements de financement			
Engagements reçus des établissements de crédit	3	300 000,00	500 000,00
Engagements reçus de la clientèle	3	2 326 051,10	2 142 997,29
Autres engagements			
Engagements reçus de la clientèle	3	15 060 014,67	16 761 325,06

L'annexe aux Comptes annuels 2024

FAITS SIGNIFICATIFS

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

- NOTE 1.1 Activités et contexte réglementaire
- NOTE 1.2 Crédit à la clientèle et provisions – Risque de crédit
- NOTE 1.3 Application du Règlement ANC 2014-07
- NOTE 1.4 Portefeuille titres
- NOTE 1.5 Immobilisations et amortissements
- NOTE 1.6 Capitaux propres
- NOTE 1.7 Produits et charges
- NOTE 1.8 Engagements envers le personnel
- NOTE 1.9 Impôts
- NOTE 1.10 Fonds pour risques bancaires généraux

NOTE 2 : LE BILAN

- NOTE 2.1 Immobilisations
- NOTE 2.2 Capitaux propres
- NOTE 2.3 Provisions
- NOTE 2.4 Fonds d'action sociale
- NOTE 2.5 Comptes de régularisation actifs - passifs
- NOTE 2.6 Autres actifs et passifs
- NOTE 2.7 Proposition d'affectation des Résultats
- NOTE 2.8 Créances sur la clientèle
- NOTE 2.9 Répartition des créances et des dettes

NOTE 3 - LE HORS BILAN

NOTE 4 - LE COMPTE DE RESULTAT

- NOTE 4.1 Produits et charges d'intérêts
- NOTE 4.2 Gains/pertes sur opérations de portefeuille
- NOTE 4.3 Autres produits d'exploitation bancaire
- NOTE 4.4 Charges générales d'exploitation
- NOTE 4.5 Coût du risque
- NOTE 4.6 Gains ou pertes sur actifs immobilisés
- NOTE 4.7 Résultat exceptionnel

NOTE 5 - LES POSTES BUDGETAIRES

FAITS SIGNIFICATIFS

Sur l'exercice 2024, il convient de mentionner les faits significatifs suivants :

- La mise en œuvre d'un nouveau produit : le prêt viager hypothécaire (PVH), à compter de juin 2024, générant environ 100 KEUR de produits sur l'exercice,
- Le maintien d'un fort volume d'activité, avec une progression de 10% de l'encours des prêts sur gage octroyés et 511 microcrédits personnels (+7% en nombre et +23% en volume par rapport à 2023),
- Un volume d'épargne collectée en augmentation de 58% sur un an,
- Un résultat net positif de 143 KEUR, meilleur que prévu in initialement.

Pour les faits postérieurs au 31 décembre 2024, on peut noter :

- Les difficultés de l'association Mobilités 89, avec un encours de prêts de 172 KEUR au 31/12/2024, aboutissant à la constitution d'une provision à hauteur de 50% de notre créance (86 KEUR),
- La mise en œuvre du plan de remédiation en matière de cyber sécurité suite à l'inspection de l'ACPR, ce plan anticipant les éléments figurant dans la lettre de suite adressé par l'ACPR au Crédit Municipal de Nantes en avril 2025,
- L'émergence d'un conflit entre l'ancien Directeur Général de la Caisse de Crédit Municipal de Rouen et la Ville de Rouen.

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

NOTE 1.1 - ACTIVITÉS ET CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

a/ Le Crédit Municipal de Nantes est un établissement de crédit dont l'activité principale était centrée sur les financements, la collecte des dépôts et les services bancaires aux particuliers jusqu'au 31/12/2001. Depuis le 01/01/2002, le Crédit Municipal de Nantes a pour activités : le prêt sur gages, les prêts sociaux et tous prêts personnels attribués dans le cadre de sa mission d'action sociale ainsi que la gestion extinctive de son encours de prêts personnels.

b/ La loi n° 92.518 du 15 juin 1992 ayant décidé la dissolution de l'Union Centrale des Caisses de Crédit Municipal, le Crédit Municipal de Nantes a adhéré à la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal transformée en organisme professionnel au sens de la loi bancaire. La Caisse de Crédit Municipal de Nantes présente des comptes annuels pour les exercices 2023 et 2024, conformément à la réglementation en vigueur. Ces comptes annuels sont soumis à la certification d'un Commissaire aux comptes.

c/ La présente annexe :

- Précise les règles et méthodes comptables retenues pour la présentation de ces comptes annuels,
- Complète l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Par ailleurs, le Crédit Municipal de Nantes, établissement public de crédit et d'aide sociale, présente des comptes conformément aux règles de la comptabilité publique, (« Compte administratif »). Ceux-ci font l'objet d'une certification par l'Agent-Comptable de l'établissement.

NOTE 1.2 - CRÉDIT A LA CLIENTÈLE ET PROVISIONS – RISQUE DE CRÉDIT

a/ Les encours

Les crédits accordés à la clientèle figurent au bilan à leur valeur nominale. Sont classés en créances douteuses, parmi les comptes débiteurs de la clientèle, tous les encours (intérêts échus et capital restant dû) présentant un risque de crédit avéré dès lors qu'il existe plus de trois mensualités

impayées. Cela comprend les dossiers pour lesquels une procédure de surendettement est en cours.

Les règles de déclassement sont conformes aux règles établies par la BCE sur le traitement des expositions non performantes (NPL).

Les encours sont restructurés dans le cadre du surendettement à des conditions hors marché. Ils sont identifiés au sein de l'encours sain dans une sous-catégorie spécifique jusqu'à leur échéance finale. Tout abandon de principal ou d'intérêt, couru ou échu, est constaté en perte au moment de la restructuration. Au moment de la restructuration, tout écart entre l'actualisation des flux contractuels initialement attendus et l'actualisation des flux futurs attendus de capital et d'intérêts issus de la restructuration au taux d'intérêt effectif d'origine fait l'objet d'une décote. Du fait du provisionnement à 100 % de ces encours, le montant de la décote n'est pas isolé dans le montant de la provision globale.

Les encours douteux compromis ou encours contentieux, constituent une sous-catégorie des encours douteux. L'identification intervient à la déchéance du terme après une durée de classement dans l'encours douteux comprise entre 4 et 12 mois. La créance devient immédiatement et totalement exigible. Les intérêts comptabilisés sur l'encours compromis sont provisionnés à 100% conformément à la réglementation bancaire.

Depuis l'exercice 2013, le Crédit Municipal de Nantes provisionne à 100% les intérêts enregistrés sur l'encours douteux des prêts sur gage et non encaissés. Le passage à perte intervient à la suite d'une décision de justice ou par la constatation de l'impossibilité à recouvrer la créance.

L'encours se répartit de la façon suivante (crédits à la clientèle hors prêts sur gage) :

En millions d'euros	31/12/2023	31/12/2024
Encours sain	6,05	5,46
dont en surendettement	0,02	0,02
Encours douteux	0,00	0,24
dont douteux en surendettement	0,00	0,00
dont douteux compromis	0,00	0,00

b/ Les provisions

Les créances correspondant à des prêts sains mais bénéficiant d'un plan de surendettement, font l'objet d'une provision pour risque de contrepartie. Cette provision est reprise en fonction des encaissements constatés sur ces créances. Au 31 décembre 2024, cette provision s'élève à 18 KEUR.

Les provisions comptabilisées au 31 décembre 2024 prennent en compte les orientations définies par la BCE sur les expositions non performantes (NPL).

Les provisions sur créances sont comptabilisées :

- En minoration d'actif, lorsqu'elles couvrent des risques d'actifs individualisés,
- Au passif parmi les provisions pour risques et charges lorsqu'elles couvrent des créances restructurées dans le cadre du surendettement, des prêts sur gage et le risque global de perte estimée sur les microcrédits personnels.

En milliers d'euros	31/12/2023	Dotations	Reprises	31/12/2024
Dépréciations inscrites en déduction des éléments d'actifs	88	177	88	177
<i>Dont encours douteux</i>	88	177	88	177
<i>Dont encours compromis</i>	0	0	0	0
Provisions pour risques de contrepartie inscrites au passif :				
Prêts en surendettement	1	18	1	18
Prêts sur gage	41	60	41	60
Microcrédits personnels	66	78	66	78
Autres provisions (risque opérationnel...)	10	6	0	16

c/ Les passages à perte

Le montant des non-valeurs enregistré au cours de l'exercice 2024 est de 46 KEUR. Dans le même temps, les récupérations de l'exercice sur les créances passées à perte sont de 16 KEUR.

Les passages à perte concernant les microcrédits personnels s'élèvent sur l'exercice 2024 à 100,7 KEUR, dont 34,2 KEUR à la charge du Crédit Municipal de Nantes :

Conventions	Nombre de prêts	Total Fonds de Garantie	Dont Crédit Municipal
Caisse Solidaire 90	9	12,8	0,0
CCAS de Nantes	9	7,5	3,4
UDAF 44	7	14,7	7,4
CCAS La Roche sur Yon	3	3,6	1,8
Secours Catholique Poitou	3	5,5	0,0
Autres conventions	29	56,5	21,6
TOTAL	60	100,7	34,2

NOTE 1.3 – APPLICATION DU RÈGLEMENT ANC 2014-07

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le Crédit Municipal applique le Règlement ANC 2014-07 du Comité de la Réglementation Comptable du 26 novembre 2014 relatif à la comptabilisation des commissions reçues par un établissement de crédit. Il prévoit que ces commissions soient étalées sur la durée de vie effective du crédit. Le Crédit Municipal a choisi d'appliquer un étalement linéaire (méthode alternative à l'étalement actuariel).

Depuis 2020, le Crédit Municipal a opté pour la comptabilisation des frais d'acquisition des titres en charges (en gains et pertes sur l'activité de portefeuille). Cette option de comptabilisation s'applique de manière globale pour ces quatre catégories comptables de titres : les titres de placement, les titres d'investissement, les titres de l'activité de portefeuille et les autres titres détenus à long terme.

NOTE 1.4 - PORTEFEUILLES TITRES

Les montants sont en valeur brute. Les provisions figurent en note 4.6.



En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2024
Titres de participation :		
SCI : parts	171	171
Avances en compte courant	19	67
Titres de transaction	0	0
Titres de placements :		
▪ FPCI Cap Grand Ouest 2&3	679	907
▪ Parts sociales	224	224
▪ Parts SCPI	1 586	1 586
▪ Obligations	540	510
▪ Fonds patrimonial + FCP	0	3 000
Titres d'investissements :	6 000	6 000

Les moins-values latentes sur les titres de participation et de placements font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les titres d'investissement classés dans cette catégorie sont détenus jusqu'à leur échéance contractuelle ; les moins-values latentes ne font donc pas l'objet d'une constitution de provision pour dépréciation.

NOTE 1.5 - IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

a/ Les frais d'émission d'emprunts, immobilisés à l'actif du bilan sont amortis linéairement sur une durée maximale de 5 ans.

b/ Les immobilisations sont initialement inscrites au bilan pour leur prix de revient.

c/ Les immobilisations corporelles et incorporelles sont amorties selon les modes et durées indiqués ci-après :

Nature	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	5 à 30 ans
Aménagements et agencements	Linéaire	5 à 20 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	Linéaire	3 à 5 ans

NOTE 1.6 - CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres du Crédit Municipal de Nantes comprennent :

- Le capital : compte tenu du statut d'établissement public, le capital n'est pas divisé en actions, mais se compose de la dotation initiale (fonds publics), des excédents capitalisés (capitalisation des résultats en l'absence de distribution), des bonis prescrits (réalisation des gages),
- Les réserves non affectées à la constitution du fonds d'action sociale,

- Les fonds pour risques bancaires généraux.

NOTE 1.7 - PRODUITS ET CHARGES

L'ensemble des produits et charges est comptabilisé conformément au principe de séparation des exercices comptables. En conséquence :

- Les intérêts (produits et charges) sont inscrits au compte de résultat *prorata temporis* et sont comptabilisés en produits et intégralement provisionnés.
- Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux, etc.) font l'objet, le cas échéant, de régularisation en fin d'exercice (charges à payer, charges payées ou comptabilisées d'avance, etc.).

NOTE 1.8 - ENGAGEMENT ENVERS LE PERSONNEL

Les agents du Crédit Municipal sont des fonctionnaires relevant de la fonction publique territoriale ; la Caisse n'a pas de charge, ni engagement en matière de retraite ou d'indemnité de départ qui représenteraient un caractère significatif. Il en est de même pour le personnel contractuel

NOTE 1.9 – IMPÔTS

Conformément à l'Article 29 de la Loi de finances pour 1988, les Caisses de Crédit Municipal sont soumises à l'impôt sur les sociétés.

NOTE 1.10 - FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX (FRBG)

La Caisse constitue un FRBG, conformément à la réglementation bancaire (CRB 90.02). Ce FRBG est composé de provisions pour risques bancaires à caractère général. Il n'y a pas eu de mouvement sur ce FRBG au cours de l'exercice 2024.

NOTE 2 : LE BILAN

NOTE 2.1 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2024
Terrains	0	0
Immeubles	3 500	3 500
Autres immobilisations corporelles	2 257	2 311
Immobilisations incorporelles	2 100	2 101
Immobilisations en cours	45	70
Frais d'établissements et d'études	0	0
Montant brut	7 902	7 982
Amortissements	5 450	5 675
Montant net dont incidence de réévaluation	2 452	2 306

Mouvements des immobilisations :

En milliers d'euros	Valeur brute 31/12/2023	Acquisitions en 2024	Cessions en 2024	Autres	Valeur brute 31/12/2024
Terrains	0	0	0	0	0
Constructions	3 500	0	0	0	3 500
Logiciels	2 098	3	0	0	2 101
Marques	0	0	0	0	0
Mobilier et matériel de bureau	238	4	0	0	242
Matériel informatique	191	4	0	0	196
Matériel hors informatique	27	0	0	0	27
Matériel de transport	66	17	0	0	84
Aménagements et installations	1 734	28	0	0	1 762
Montant brut	7 855	57	0	0	7 911

Mouvements des amortissements :

En milliers d'euros	Amortissement 31/12/2023	Dotations en 2024	Reprises en 2024	Amortissement 31/12/2024
Constructions	1 830	93	0	1 923
Logiciels	1 904	39	0	1 943
Marques	0	0	0	0
Mobilier et matériel de bureau	227	0	0	227
Matériel informatique	178	9	0	187
Matériel hors informatique	24	1	0	25
Matériel de transport	40	7	0	48
Aménagements et installations	1 247	75	0	1 322
Total	5 450	225	0	5 675

Valeur nette comptable

au 31/12/2024	2 405
au 31/12/2023	2 254

NOTE 2.2 - CAPITAUX PROPRES

En milliers d'euros	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
Capital (y compris bonis prescrits)	26 353	26 478	26 545
Subventions d'équipement	189	167	144
F.R.B.G.	74	74	74
Réserves	2 825	2 825	2 825
Report à nouveau	- 2 089	- 2 227	- 2 258
Résultat	-13	35	143
Total	27 340	27 353	27 474

Tableau de variation 2024 / 2023 (hors FRBG) :

En milliers d'euros	31/12/2023	Affectation	Résultat	Autres	31/12/2024
Capital	24 026				24 026
Bonis prescrits	2 451	67			2 519
Réserves – fonds de garantie	2 825				2 825
Report à nouveau	-2 227	-31			-2 258
Résultat	35	-35	143		143
Subventions d'équipement	167			-22	144
Total	27 279	0	143	-22	27 399

NOTE 2.3 – PROVISIONS

En milliers d'euros	31/12/2023	Dotations	Reprises	31/12/2024
Dépréciation titres de placements	82	20	0	102
Provisions pour créances douteuses (en déduction de l'actif)	84	172	84	172
Provisions pour risques et charges :				
Encours surendettement sain	1	18	1	18
Encours prêts sur gage	41	60	41	60
Risque opérationnel	10	0	0	10
Microcrédits personnels	71	83	71	83
Fonds pour risques bancaires généraux	74	0	0	0
Total	363	353	197	519

La provision de 102 KEUR sur titres de placements concerne deux SCPI pour respectivement 71 KEUR et 31 KEUR.

NOTE 2.4 - FONDS D'ACTION SOCIALE

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance du 4 octobre 1995 a décidé la création d'un fonds d'action sociale. Ce fonds s'élevait au 31 décembre 2024 à 2 825 486,84 euros.

NOTE 2.5 - COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF & PASSIF

a. Actif

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2024
Intérêts ou produits à recevoir	220	370
Charges payées d'avance	33	37
Divers	608	564
Total des produits à recevoir + comptes de régularisation Actif	861	971

b. Passif

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2024
Charges à payer	175	170
Ventes sur gages	145	37
Divers	89	162
Total des charges payées d'avance + comptes de régularisation Passif	409	368

NOTE 2.6 - AUTRES ACTIFS & PASSIFS

a. Actif

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2024
Dépôts et cautionnements	12	8
Divers	31	6
Total	43	14

b. Passif

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2024
Dettes	42	19
Impôts / charges sociales	79	102
Cotisations perçues / Fonds de Garantie/caution	51	46
Divers	124	74
Total	296	240

NOTE 2.7 - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Il est proposé d'affecter le résultat bénéficiaire d'un montant de **142 780,56 euros** de la façon suivante :

- Bonis prescrits : 70 306,73 euros
- Report à nouveau : 72 473,83 euros

NOTE 2.8 - CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Situation des crédits à la clientèle

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2024
PRETS SUR GAGES :		
- Encours sain	14 902	16 436
- Créances douteuses	324	349
- Provisions créances douteuses	0	0
Total net :	15 226	16 785
PRETS PERSONNELS :		
- Encours sain	6 083	5 447
- CB Différés	0	0
- Créances douteuses	0	235
- Provisions créances douteuses	-88	-177
Total net :	5 995	5 505
Total crédits à la clientèle	21 221	22 290

Taux de provision

	31/12/2023	31/12/2024
Encours surendetté sain	100%	100%
Encours douteux des prêts sur gage	13%	17%
Encours douteux des prêts hors gage	nd	43%

Mouvements de la provision pour créances douteuses

En milliers d'euros	31/12/2023	31/12/2024
PRETS SUR GAGES :		
Solde au 1 ^{er} janvier	32	41
- Dotation	41	60
- Reprise	-32	-41
Solde au 31 décembre	41	60
PRETS PERSONNELS :		
Solde au 1 ^{er} janvier	155	88
- Dotation	88	177
- Reprise	-155	-88
Solde au 31 décembre	88	177
Total Provision	129	237

NOTE 2.9 - RÉPARTITION DES CRÉANCES ET DES DETTES

Répartition des créances et titres à revenu fixe selon la durée résiduelle

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Créances rattachées
Créances sur les établissements de crédit :					
<i>Comptes ordinaires</i>	779				
<i>Dépôts à terme</i>		1 500	1 500		107
Coussins de liquidité	297				
FPCI Cap Grand Ouest			157	750	
Obligations		250	3 760	2 500	
Parts sociales	224				
SCPI				1 586	
Créances sur la clientèle	8 088	8 916	4 600		687
Total	9 388	10 666	10 016	4 836	794

Les comptes ordinaires sont notamment constitués de comptes ouverts auprès de la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire pour 495 KEUR et à la Société Générale pour 157 KEUR.

Les dépôts à terme, d'un montant total de 3 000 KEUR en capital, se décomposent comme suit :

	Capital (KEUR)	Taux (2024)	Echéance
Crédit Agricole	500	1,50%	Juin 2027
Crédit Agricole	1 000	2,40%	Septembre 2027
Caisse d'Épargne BPL	500	3,80%	Avril 2025
Caisse d'Épargne BPL	1 000	3,75%	Juillet 2025
Total	3 000	2,93%	

Répartition des dettes selon la durée résiduelle :

En milliers d'euros	d ≤ 3 mois	3 m < d ≤ 1 an	1 an < d ≤ 5 ans	d > 5 ans	Dettes rattachées
Opérations avec la clientèle	646				
Dettes représentées par des placements solidaires :					
<i>Livrets</i>	7 173				
<i>Comptes à terme</i>	281	1 891	3 584		146
Total	8 100	1 891	3 584	0	146

NOTE 3 : LE HORS BILAN

Au hors bilan, figurent :

- En engagements à recevoir les Fonds de Garantie constitués dans leurs comptes par les réseaux accompagnants (CCAS, associations...pour 116 KEUR), le Crédit Municipal de Bordeaux (1 496 KEUR) et par la BPI dans le cadre du fonds de cohésion sociale (531 KEUR) dans les conventions de micro-crédits personnels garantis,
- En engagements reçus le montant des biens remis en gage, garantissant les prêts octroyés
- En engagement reçu des établissements de crédit, une ligne de trésorerie souscrite en janvier 2024.

NOTE 4 : LE COMPTE DE RÉSULTAT

Le compte de résultat de 2024 n'a pas donné lieu à des reclassements par rapport au compte de résultat 2023.

NOTE 4.1 – PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

En milliers d'euros	2023	2024
Produits sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	215	224
Produits sur opérations avec la clientèle	1 907	2 496
<i>Dont prêts sur gage</i>	1 701	2 233
<i>Dont autres prêts</i>	206	262
Total	2 121	2 719
Charges sur opérations avec la clientèle (intérêts versés sur placements solidaires)	-119	-269
Total	-119	-269

NOTE 4.2 – GAINS/PERTES SUR OPÉRATIONS DE PORTEFEUILLE

En milliers d'euros	2023	2024
Contrat de capitalisation Natixis	3	0
FPCI Cap Grand Ouest	0	0
Parts sociales (Crédit Coopératif & BPGO)	0	0
Plus-value cession FCP	0	0
Moins-value cession FCP	-4	0
Produits SCPI	74	75
Frais souscription SCPI	0	0
Dotation sur provisions / moins-values latentes	-82	-20
Reprise sur provisions / moins-values latentes	19	0
Total	10	55

NOTE 4.3 – AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

En milliers d'euros	2023	2024
Charges refacturées	219	152
Divers	3	6
Bonis prescrits (prêts sur gage)	67	70
Total	289	229

NOTE 4.4 – CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

En milliers d'euros	2023	2024
Frais de personnel	-1 366	-1 470
Frais généraux	-754	-896
Provision pour risques et charges	2	0
Total	- 2 118	-2 366

Les honoraires du Commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2024 s'élèvent à la somme de 23 KEUR.

NOTE 4.5 – COÛT DU RISQUE

Légende :

En moins (-) : dotations

En plus (+) : reprises

En milliers d'euros	2023	2024
Passages à perte hors micro-crédits (capital)	-55	0
Passages à perte hors micro-crédits (intérêts)	0	0
Passages à perte micro-crédits (voir note 1.2 c)	-8	-34
Passages à perte prêts sur gage	-1	-12
Passages à perte prêts associations	0	0
Provision sur capital douteux et compromis hors micro-crédits :		
Dotation	-85	-172
Reprise	154	84
Provision sur capital douteux microcrédits :		
Dotation	-4	-23
Reprise	3	6
Provision pour risques et charges microcrédits :		
Dotation	-66	-78
Reprise	64	66
Provision sur intérêts douteux et compromis hors prêts sur gage :		
Dotation	0	0
Reprise	1	0
Provision sur douteux et compromis prêts sur gage :		
Dotation	-41	-60
Reprise	32	41
Autres provisions pour risques & charges :		
Dotation	0	-6
Reprise	0	0
Total	-6	-189

NOTE 4.6 – GAINS OU PERTES SUR ACTIFS IMMOBILISÉS

En milliers d'euros	2023	2024
Plus-value sur immobilisations (cession)	6	0
Provision pour dépréciation immobilisation financière	0	0
Moins-value sur immobilisation financière		
Total	6	0

NOTE 4.7 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En milliers d'euros	2023	2024
Produits sur exercice antérieur	16	37
Reprise subvention d'équipement	22	22
Divers produits exceptionnels	3	46
Charges sur exercice antérieur	-6	-17
Diverses charges exceptionnelles	0	0
Total	34	88

NOTE 5 : LES POSTES BUDGÉTAIRES

Postes ouverts au 31 décembre de chaque année :

Postes budgétaires	31/12/2023	31/12/2024
Fonctionnaires	11	11
Contractuels	9	12
Agents non permanents	2	0
Total	22	23

1. Le Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



2. Le Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

